



PS Suisse • PS60+ • Theaterplatz 4 / Case postale • 3001 Berne

Procès-verbal de décision de la 8^e Conférence des membres du 17 novembre 2020 en visioconférence

Présidence :	Marianne de Mestral, Carlo Lepori, coprésidence du PS60+	
Procès-verbal :	Aina Waeber, ancienne stagiaire du PSS	
Traduction simultanée :	Sulpice Piller	
Présents :	52 membres 5 participants sans droit de vote	
Durée :	10h15 – 13h00	

1. Bienvenue et ouverture

Marianne de Mestral souhaite la bienvenue aux participants. Carlo Lepori donne quelques informations techniques sur la Conférence des membres et son déroulement.

Décision de la Conférence des membres : le règlement interne modifié est adopté à l'unanimité.

Décision de la Conférence des membres : Martin Reichlin (en visioconférence) et Ruth Schmid (dans la salle) sont élus à l'unanimité comme scrutateur et scrutatrice.

Décision de la Conférence des membres : Inge Schädler et Katharina Macina sont élus à l'unanimité comme vérificatrices des mandats.

Remarque : en cas de vote, seuls les votes contre sont comptabilisés.

2. Procès-verbal de la Conférence des membres 2019

Décision de la Conférence des membres : le procès-verbal de la Conférence des membres du 25 mai 2019 est adopté à l'unanimité avec remerciement à son auteur Jahel Manz.

3. Communications

Les communications seront publiées sur le site web à l'issue de la Conférence des membres.

1) La Conférence des membres est enregistrée. L'enregistrement n'est utilisé qu'en interne, pour une éventuelle écoute lors de la rédaction du procès-verbal. L'enregistrement est effacé au bout de quelques semaines.

2) Message de Susanne Leutenegger-Oberholzer : le lancement de l'initiative contre la discrimination dans la vieillesse a été reporté à plusieurs reprises à cause de la crise du coronavirus. Cependant, elle a été soumise à la Chancellerie fédérale qui l'a acceptée. Toutefois, en raison de la pandémie, le lancement sera probablement reporté en janvier 2022. Des personnes engagées sont encore recherchées pour renforcer la direction du comité d'initiative. Les personnes intéressées peuvent prendre directement contact avec Susanne.

4. « PS – le parti de la solidarité intergénérationnelle. Qu'est-ce que cela signifie ? » (en allemand) **Mattea Meyer**

Mattea Meyer (Coprésidente du PSS) tient un discours sur la « solidarité intergénérationnelle ». Grâce à son travail en tant que vice-présidente de la Jeunesse socialiste ZH au sein du groupe de travail « vieillesse », elle s'est occupée très tôt de ce sujet qu'elle retrouve également aujourd'hui en tant que conseillère nationale relativement jeune au Parlement.

1) La discussion sur la prévoyance vieillesse est souvent considérée comme le sujet principal du conflit des générations. Mattea rejette ce point de vue, car l'AVS, en tant que réalisation sociale du 20^e siècle, rassemble les générations et apporte des avantages importants à toutes les générations. Le conflit se situe plutôt entre des personnes qui dépendent ou non de la rente AVS pour vivre. Cela devient un conflit de pouvoir que les partis bourgeois entretiennent volontiers.

2) Aujourd'hui, l'égalité entre les sexes n'est toujours pas atteinte. Cependant, les jeunes générations peuvent maintenant poursuivre la démarche sur une base qui a été laborieusement élaborée par les générations précédentes. Malgré une égalité en droit étendue, le féminisme a encore toute sa raison d'être.

3) La crise climatique n'est pas une dette imputable aux générations. Dans le passé, il y a également eu des personnes qui se battaient contre la dégradation de l'environnement et l'énergie nucléaire. Ici aussi, le véritable conflit réside dans le rapport des forces.

4) Enfin, dans la crise du coronavirus, monter les générations les unes contre les autres ne peut être une solution. La solidarité que nous avons connue ces derniers mois montre que la crise ne peut être surmontée qu'ensemble.

Mattea affirme que le fossé des générations n'est pas une réalité. La majorité de la population sait que les crises ne peuvent être surmontées qu'ensemble. Ces problèmes montrent l'importance accordée à toutes les générations pour la vie sociale et économique en Suisse. La solidarité et l'unité sont ce qui nous constitue en une société. Elle se réjouit donc d'avoir un PS60+ fort dans le parti. Au nom du PSS, elle remercie Marianne de Mestral pour ses nombreuses années d'engagement et se réjouit de collaborer avec celle qui lui succédera.

Questions :

Margrit Grünwald : Quelle est la position de Mattea sur la réduction des rentes des personnes âgées à la lumière de la crise de Corona ?

Mattea : Assurer un moyen de subsistance pour tous est la chose la plus importante à l'heure actuelle. Cela signifie toutefois que les rentes actuelles ne doivent pas être réduites, car les prestations garanties ne doivent pas disparaître du jour au lendemain. Il n'y a aucune marge de manœuvre pour les retraités, dont beaucoup dépendent des prestations complémentaires. De plus, leur pouvoir d'achat joue un rôle majeur dans l'économie, notamment pour la culture.

Susanne Leutenegger-Oberholzer : Quelle est la position de Mattea sur le cofinancement de la crise par les réserves de la Banque Nationale ?

Mattea: La BNS dispose d'un potentiel de distribution d'environ 10 milliards de francs par an. Au cours de la crise, le cadre défini a été augmenté de 2 à 4 milliards de francs. Il n'est donc pas vrai que les cantons n'ont aucun moyen de soutenir les PME dans la crise. Néanmoins, le PSS fera de nouvelles demandes pour la distribution de ces réserves.

5. Affaires statutaires

a) Rapport annuel 2019*

En 2018/2019, une croissance de 20 % a été réalisée. Ce sont surtout les grandes sections qui se développent, tandis que les petites sections stagnent. Des prises de position politiques ont été adoptées, notamment sur la réforme de l'AVS et la directive sur les armes. Lors des élections fédérales, le PS60+ était représenté dans certains cantons avec ses propres listes et plus de 50 candidat-e-s. Depuis la démission de Monika Bolliger du poste de secrétaire en février 2019, après un court intérim assuré par Jonas Thion, Sonja Rüegg occupe cette fonction depuis le 1er août 2019. En 2019, les structures du PS60+ ont été renouvelées. Dans le cadre de la révision du Règlement, un comité directeur a été institué dans lequel les groupes de travail sont également représentés.

GT « Politique sociale » : travaux relatifs aux sujets des pensions décentes et de la révision du 2e pilier.

GT « Logement » : travaux relatifs à l'initiative « Pour des loyers abordables » ; elle fut malheureusement refusée.

GT « Santé » : travaux relatifs à l'initiative sur les soins, actuellement en suspens au Parlement. En outre, une discussion approfondie du document sur la vieillesse, qui a maintenant été adopté par le CD du PS Suisse.

Décision de la Conférence des membres : le rapport annuel 2019 est adopté à l'unanimité.

b) Comptes 2019 et budget 2020

Carlo Lepori présente les comptes 2019 et le budget 2020. Les membres en prennent connaissance.

c) Bilan et perspective 2020

Les assemblées des délégués ont été dûment tenues. Lors des séances du CD, on a travaillé sur le papier de position sur la vieillesse et ont participé aux consultations sur la loi Covid19 : la déclaration élaborée a été explicitement citée dans le rapport de consultation de la Confédération. Les projets d'initiative ainsi que la participation active et la contribution au CD et à la KoKo du PSS ont été poursuivis. Plus le PS60+ est grand, plus ses structures deviennent complexes. Cela ralentit certains processus et déplace les pouvoirs de décision vers d'autres niveaux. Par conséquent, une base vivante avec des points de vue critiques et de nouvelles idées est particulièrement importante et précieuse.

6. Changement à la coprésidence : élection

Intermezzo musical par Paul Ragaz, ancien membre du CD du PS60+.

a) « Le PS60+ en marche, sûr et déterminé », discours d'adieu de Marianne de Mestral

« Le PS Suisse va bientôt publier un document sur la politique de la vieillesse. L'avant-propos relève la popularité et l'efficacité du PS60+. Sept ans et demi après sa fondation, le PS60+ compte plus de 2000 membres, est représenté dans les organes et ancré dans les statuts du PSS et est surtout actif sur le plan politique. À l'époque de sa création, personne n'aurait pu imaginer cela. Mais l'histoire de cette réussite ressemble à celle d'une course d'obstacles qui, grâce à la perspicacité et au soutien actif de camarades, voit cette étape qui s'achève couronnée de succès.

Je m'accorde la liberté - c'est ma dernière occasion officielle - de raconter la genèse de l'histoire du PS60+. En septembre 2005, lors d'une Conférence de coordination des partis cantonaux (Coco), j'ai pu présenter pour la première fois l'idée de la création d'une organisation nationale pour les personnes âgées au sein du PS. La « Coco » a répondu favorablement à la demande, mais rien ne s'est produit. Bien sûr, nous, les personnes âgées, devons devenir actives. Après tout, notre devise est : « Rien à notre sujet, sans nous ! »

Après quelque temps, un camarade de Bâle a attiré mon attention sur Rolf Müller-Fortunati qui souhaitait fonder une organisation nationale des personnes âgées du PS. Nous nous sommes réunis et avons établi des contacts avec les groupes des membres âgés existants des PS cantonaux : Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Lucerne, Oberaargau (Berne), Schaffhouse, Saint-Gall et Zurich. Nous avons constitué un groupe de travail qui a défini les objectifs, les domaines d'activité et les formes d'organisation. Le projet a été présenté à la direction du PSS, puis une nouvelle fois à la « Coco » et a reçu un accueil favorable. Il a également été présenté lors de l'Assemblée des délégué-e-s du PSS en décembre 2011. Là, certaines réserves ont été émises relatives à la création d'une nouvelle structure et de besoins financiers supplémentaires. Toutefois, Thomas Christen, alors secrétaire général du PSS, a estimé qu'un PS60+ serait judicieux d'un point de vue politique, interne et social, car il représenterait une nouvelle génération active qui pourrait contribuer au maintien de la base des membres du PS. Le CD a donné son feu vert pour la poursuite des travaux préparatoires et - et ce fut un énorme coup de chance pour le PS60+ - nous a offert la collaboration de Monika Bolliger avec une charge de travail officielle de 20%. Cependant, Monika a toujours consacré beaucoup plus de temps et, surtout, elle a fait preuve de compétences exceptionnelles. Elle était très au fait du travail de terrain et des campagnes de promotion. Elle nous a aidés à réaliser un logo et une brochure avec un formulaire d'inscription. De plus, elle savait comment faire passer le message au mieux. Deux semaines après l'envoi de la brochure, le PS60+ comptait déjà 256 membres et quatre semaines plus tard, le nombre était passé à 560. C'est ainsi que notre nombre de membres a augmenté de façon continue sans aucune autre promotion. Mais la mise en place effective du PS60+ n'a pas été aussi simple : lors du Congrès de Lugano en septembre 2012, les contraintes de temps nous ont obligés à accepter, le cœur lourd, de reporter la décision de la création du PS60+ jusqu'à l'Assemblée des délégué-e-s du 1er décembre 2012. À Thoun, nous avons fait campagne pour l'adoption de la modification des statuts en vue de la création du PS60+. Une fois de plus, nous avons eu de la chance. Peu avant l'Assemblée des délégués, l'Office fédéral des statistiques a présenté l'analyse des élections de 2011, qui a montré - et je cite le magazine *Demos* : « Lors des élections au Conseil national, les aînées et les aînés ont voté le plus souvent pour l'UDC » et de plus « la tranche d'âge des 65 ans

et plus représente clairement la faiblesse électorale du PS ». Ces arguments ont été convaincants et la majorité des deux tiers des voix a été clairement atteinte.

Un comité provisoire a préparé l'Assemblée constitutive, qui a eu lieu en avril 2013. Rolf Müller Fortunati a pu assister à la première Conférence des membres du PS60+ 2013, mais il est tombé gravement malade peu après et est malheureusement décédé au printemps 2014. En fouillant dans les vieux courriels, je suis tombée sur une lettre de 2014 dans laquelle nous demandions à la présidence du PSS d'être représentés au sein du Comité directeur du PSS. Nous n'avons pas été admis, mais nous avons obtenu le statut d'observateur. Nous avons obtenu un siège avec droit de vote qu'à la suite de la modification des statuts en décembre 2016. Nos besoins avérés en matière de personnel et de ressources financières n'ont pu être satisfaits qu'il y a deux ans, en raison des mesures d'économie. Le PS60+ bénéficie désormais de 40 % d'un poste d'une secrétaire centrale.

Les sept dernières années - les années de construction - ont été vécues par la plupart d'entre vous. Nous avons franchi une étape importante aujourd'hui. Les souhaits d'objectifs supplémentaires sont autorisés :

- Le PS60+ n'est pas encore reconnu par toutes les instances du parti. Notre implication - même dans les questions politiques liées à la vieillesse - n'est pas encore totalement acquise.
- Le PS60+ veut soutenir le parti avec sa force électorale, son expérience et ses ressources, mais il souhaite plus : il souhaite être impliqué à parts égales.
- Mais le PS60+ ne se considère pas comme le porte-voix du parti. Nous revendiquons le droit à nos propres prises de position et avons nos propres idées politiques.
- Le PS60+ veut également avoir un plus grand impact en dehors du PS.

Ces prochaines étapes et bien d'autres choses encore seront désormais aux mains de forces plus jeunes et plus fraîches. Je m'en réjouis.

Il me reste à remercier :

- Les membres du PS60+ pour leur loyauté et leur générosité ;
- Le CD et l'Assemblée des délégué-e-s du PS60+ pour leur présence et leur coopération ;
- La secrétaire centrale et les cosecétaires généraux ainsi que l'ensemble du personnel du PS Suisse pour leur soutien ;
- Je tiens à remercier tout particulièrement le coprésident Carlo Lepori pour sa remarquable collaboration, efficace et sans complication, et pour sa patience dans les situations délicates (avant tout dans le domaine numérique) ;
- Un très grand merci à Patrice qui a partagé avec moi les heurs et malheurs du PS60+ pendant de nombreuses années.

Je resterai en lien avec le PS60+. Le PS60+ continuera à lutter pour l'égalité des droits et l'autodétermination ainsi que pour le respect et la dignité des personnes âgées dans la société.

Je vous remercie pour votre grande confiance et votre coopération active. »

b) Les adieux à Marianne de Mestral

Discours d'adieu de Carlo Lepori : à l'époque, il fut surpris par la fondation du PS60+ et aussi un peu sceptique, car sa génération était encore pleinement engagée politiquement au Tessin. Il fut nommé au comité provisoire en tant que délégué du canton du Tessin. Il a rapidement accepté la proposition de siéger à la coprésidence avec Marianne de Mestral, partisane et combattante engagée de la cause du PS60+, en espérant que le travail à fournir ne serait pas si important. Aujourd'hui, il admire la clairvoyance de Marianne et du groupe fondateur, qui ont compris qu'il était important que les camarades plus âgés ne restent pas seuls à la maison et ne disent pas adieu à la politique. Bien sûr, ce fut un grand plaisir pour lui d'apprendre à connaître Marianne au cours de ces années, de travailler avec elle et de créer quelque chose d'important ensemble. Elle n'était pas seulement présente pour les questions et les actions politiques, elle était toujours prête à acheter un bouquet de fleurs ou, comme aujourd'hui, à fabriquer une cloison en plexiglas. Il réitère son admiration et son amitié pour Marianne et conclut avec les mots de Hermann Hesse (tiré de « Stufen »), le poète en « terre tessinoise » :

*Toute fleur fane et l'âge abat toute jeunesse
La vie, à chaque étape, également fleurit,
Toute vertu fleurit, toute sagesse aussi,
À l'heure – et ne faut qu'elles n'aient point de cesse.
Le cœur doit être prêt, dès que la vie l'appelle,
À faire ses adieux, à tout recommencer,
Afin qu'avec bravoure et sans rien regretter,
Il se donne à quelque autre accointance nouvelle.
Il est un sortilège en tout commencement,
Et qui nous aide à vivre en nous prémunissant.*

(Traduction : Lionel Édouard Martin)

Marianne de Mestral, membre fondatrice du PS60+, est nommée présidente d'honneur. Elle reçoit en cadeau d'adieu un petit bateau, et quelques moyens pour entreprendre un voyage vers le Nord quand la situation le permettra à nouveau.

Intermezzo musical par Paul Ragaz

Hommage et remerciements par Michael Sorg, cosecrétaire général du PSS

Hommage et remerciements par Katharina Macina

Hommage et remerciements par Christian Levrat, ancien président du PSS

Hommage et remerciements par Heinz Gilomen

c) Élection : (candidate Christine Goll) (texte de son discours en annexe 1)

Décision de la Conférence des membres : Christine Goll est élue comme coprésidente du PS60+ à l'unanimité.

d) « Politique de la vieillesse ? – Maintenant plus que jamais ! »

Discours inaugural de la nouvelle coprésidente

Christine Goll prononce son discours inaugural.

Une ingérence politique est indispensable, surtout pour les personnes âgées. Il s'agit de préserver les moyens de subsistance et de permettre une vie bonne et digne pour tous. C'est pourquoi les mesures de protection contre l'effet du coronavirus, qui prétendent vouloir protéger les personnes âgées, doivent également être examinées d'un œil critique. La

participation à la vie sociale est particulièrement importante dans la vieillesse, c'est pourquoi Christine plaide pour une ingérence active, forte et visible.

Le potentiel d'adhésion de nouveaux membres est immense. Avec les mouvements sociaux, l'élan existe pour amener au sein du PS60+ de nouveaux membres expérimentés et les motiver pour le parti. Grâce aux expériences précieuses et diverses, le PS60+ peut contribuer à façonner et à renforcer le parti de l'intérieur. Christine souhaite donc une campagne d'adhésion offensive pour devenir une force motrice au sein du PS.

L'avenir de la prévoyance vieillesse est très controversé. En 2021, le Parlement fédéral discutera de la structure du premier et du deuxième pilier. Le paquet « AVS 21 » bien connu prévoit de porter l'âge de la retraite des femmes à 65 ans. La révision proposée de l'AVS est inacceptable. L'âge de facto de la retraite des femmes est déjà bien inférieur à l'âge légal, et la pandémie du coronavirus ne fait qu'aggraver la situation. Les rentes des femmes sont en moyenne inférieures de moitié de celles des hommes. Une réforme de l'AVS au détriment des femmes est donc contre-productive. En revanche, le renforcement de l'AVS est indispensable. Nous avons enfin besoin de rentes qui garantissent un revenu décent, comme le stipule la Constitution fédérale ! Afin d'expliquer ce système social le plus important de Suisse, une campagne « d'alphabétisation » est nécessaire. Christine est convaincue que la PS60+ peut apporter une contribution importante dans ce domaine.

Enfin, Christine formule une dernière requête : chacune et chacun doit contribuer à récolter le plus rapidement possible les signatures pour l'initiative populaire pour une 13^e rente AVS. Cette initiative est un pas important vers le renforcement de l'AVS. Elle remercie tout le monde pour leur engagement.

7. Discussion libre

La parole n'est pas demandée.

8. Clôture

Carlo Lepori remercie tous les oratrices et orateurs, les participants et les membres pour avoir contribué à la réussite de cette assemblée générale en ligne.

La prochaine Assemblée des membres est prévue le 12 juin 2021 en espérant qu'elle puisse se vivre en présentiel.

Berne, le 24.11.2020 / awa / ali

Annexe :

Discours inaugural de Christine Goll

« Politique de la vieillesse ? – Maintenant plus que jamais !

Discours de Christine Goll lors de la Conférence des membres du PS60+ du 17 novembre 2020

L'ingérence politique est un devoir !

Pour nous aussi, les personnes âgées, l'engagement en politique est une nécessité : défendre les acquis sociaux, promouvoir le progrès social, prendre position fermement et sans équivoque, agir solidement. La pandémie actuelle nous montre à quel point la solidarité vécue est importante. Assurer les bases de l'existence - économiquement, écologiquement et dans la vie en commun - renforcer les réseaux sociaux, la collaboration, l'engagement politique commun en faveur d'une bonne vie pour tous : tout cela et bien plus encore est également notre objectif en tant que personnes âgées engagées et de gauche. La dignité des humains - également celle des vieilles personnes - est inaliénable. C'est pourquoi nous jetons un regard critique sur les mesures de protection contre l'effet du coronavirus qui prétendent vouloir nous protéger, nous les personnes âgées. Les limites d'âge strictes qui nous bannissent entre nos quatre murs ou nous refusent l'accès à certaines mesures médicales, qui restreignent notre participation à la vie sociale ou même cherchent à empêcher toute ingérence politique sont inacceptables. Continuons donc à intervenir, restons visibles et audibles !

Nous avons besoin d'un mouvement 60+ !

Le PS 60+ compte plus de 2 000 membres. Qui peut réellement en faire partie ? Tous les membres du parti âgés de plus de 60 ans. Et comment s'inscrire ? Par une déclaration écrite, également par voie électronique sur le site web. Le PS compte beaucoup plus de membres de plus de 60 ans dans son parti. Le potentiel de membres pour le PS 60+ est au moins cinq fois plus élevé. Les mouvements sociaux sont le moteur du changement politique. Le mouvement des femmes l'a démontré de manière impressionnante avec la grève de l'année dernière. Sans pression extérieure, rien ne se passe dans la politique institutionnelle. Les politiciens les plus crédibles et les plus efficaces sont donc ceux qui ne perdent pas le contact et l'échange avec les personnes engagées dans les mouvements sociaux. Et le PS en compte un nombre réjouissant - y compris, avec Mattea et Cédric, notre coprésidence.

Avec vous, je voudrais renforcer le PS 60+ en tant que mouvement. Nous regardons rétrospectivement sur au moins six décennies de notre vie. Beaucoup d'entre nous ont une expérience précieuse de leur vie professionnelle, politique et privée, qu'ils peuvent mettre au service de notre organisation de manière productive et engagée. Nous avons donc besoin d'une campagne de recrutement offensive pour le PS 60+. Allons donc de l'avant et devenons un mouvement des vieilles personnes rebelles !

L'avenir de la prévoyance vieillesse est aussi entre nos mains !

L'avenir de la prévoyance vieillesse est très controversé. En 2021, le Parlement fédéral discutera de la structure du premier et du deuxième pilier. Le paquet « AVS 21 » bien connu prévoit de porter l'âge de la retraite des femmes à 65 ans. Pour les Jeunes libéraux-radicaux, ce n'est naturellement qu'un premier pas, car un projet issu de la cuisine PLR lance une initiative populaire fixant l'âge de la retraite à 67 ans pour tous. Le message du Conseil fédéral sur le 2^e pilier est attendu dans les prochaines semaines, avec de prévisibles nouvelles mesures de réduction des rentes pour les salariés assurés dans les caisses de pension.

La révision proposée de l'AVS est inacceptable. L'âge de la retraite pour les femmes est déjà dans les faits bien inférieur à l'âge légal de la retraite. Les femmes abandonnent la vie active à un âge précoce ou réduisent leur temps de travail parce qu'elles assument des tâches de soins aux petits-enfants ou à des parents et connaissances. La pandémie du coronavirus exacerbe la situation intenable selon

laquelle le travail de soins est de plus en plus souvent transféré sans rémunération dans la sphère privée, soit vers les femmes.

Les rentes versées par les caisses de pension sont en baisse depuis dix ans et les rentes des femmes sont inférieures de moitié à celles des hommes. Plus d'un tiers des femmes retraitées ne peuvent compter que sur l'AVS pour vivre et deux fois plus de femmes que d'hommes doivent demander des prestations complémentaires pour joindre les deux bouts.

Une réforme de l'AVS au détriment des femmes est contre-productive. En revanche, le renforcement de l'AVS est indispensable. L'AVS est la seule assurance sociale qui récompense par des bonifications le travail d'éducation, de soins et d'assistance non rémunéré, effectué pour deux tiers par des femmes et qui représente 248 milliards de francs par an. L'assurance nationale est efficace, peu coûteuse, fondée sur la solidarité et susceptible d'être étendue.

Pour expliquer l'AVS en tant que système de protection sociale le plus important de Suisse, son efficacité et son mécanisme solidaire de compensation, nous avons besoin d'une véritable campagne « d'alphabétisation ». Je suis convaincu que nous, le PS 60+, pouvons apporter une contribution importante à cet égard. Le baromètre relatif aux préoccupations des jeunes en 2020, publié en septembre par le Crédit suisse, montre que la principale préoccupation des jeunes est l'avenir de la prévoyance vieillesse. Qui, sinon nous, peut apaiser les craintes de tous ces jeunes, et surtout de tous ceux qui sont déstabilisés par les scénarios apocalyptiques décrits par les médias, et montrer que la forme future de la sécurité sociale des personnes âgées n'est pas un phénomène naturel, mais une question de volonté politique ?

L'avenir de la prévoyance vieillesse passe par le renforcement de l'AVS. Nous avons enfin besoin de rentes qui garantissent un revenu assurant une existence décente, comme le prescrit la Constitution fédérale !

Enfin, une demande à vous tous : aidez à récolter le plus rapidement possible les signatures pour l'initiative populaire pour une 13^e rente AVS afin que l'initiative puisse être déposée dans les meilleurs délais. Cette initiative est un pas important vers le renforcement de l'AVS. Et dans le débat actuel sur les rentes de pension, c'est actuellement le seul contre-projet convaincant à toutes les propositions de réduction des rentes. C'est pourquoi elle doit être déposée le plus rapidement possible sur la table du Palais fédéral de Berne. Merci pour votre engagement.